

été comme hiver

Le journal de votre réseau de chaleur à Saint-Pierre-des-Corps

EDITO



N° 19

Hiver 2020

2020 vient de s'écouler et Corpo'Énergies a pu respecter ses engagements de délégataire de votre réseau de chauffage urbain, et ce, malgré une année marquée par la pandémie de COVID-19. Année difficile avec des répercussions non sans conséquence pour nous tous.

Nous avons fait face à ce défi en mettant en œuvre toutes les mesures techniques et en mobilisant les compétences humaines dont Corpo'Énergies dispose, en agissant tous les jours, 24h/24 h pour assurer la continuité du chauffage et de l'eau chaude sanitaire.

Notre objectif est aussi celui de vous informer afin d'agir ensemble avec des gestes et des initiatives ou chacune et chacun d'entre nous peut s'identifier.

Les enjeux pour une planète vivable touchent plusieurs domaines, et tous convergent sur les émissions de CO₂. Nous sommes tous concernés par ces défis.

Nous adressons nos meilleurs vœux à tous les usagers du réseau de chauffage urbain de Saint-Pierre-des-Corps, ainsi qu'à leurs familles.

Thierry Landais

Directeur général
CORPO'Énergies

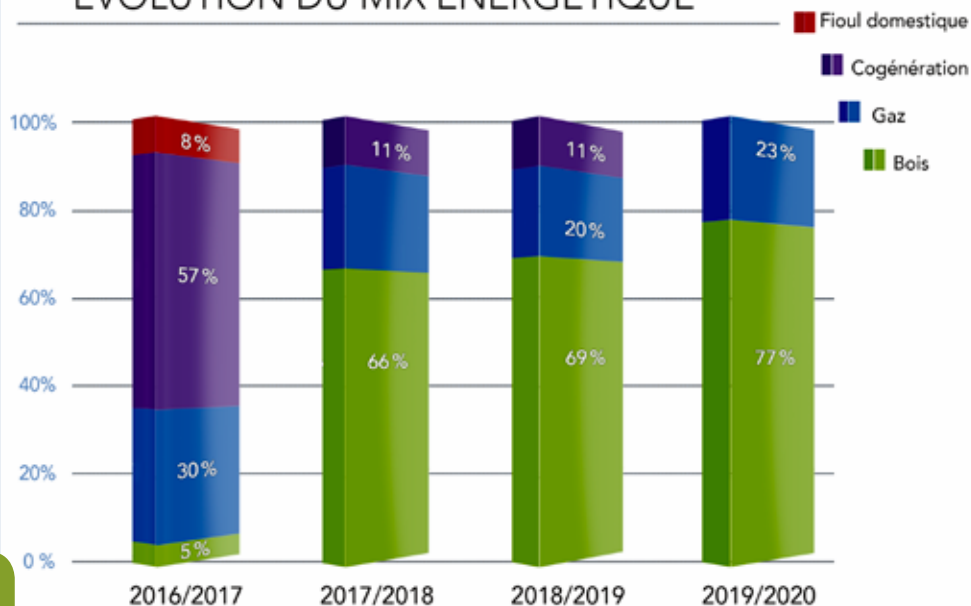


BILAN DE LA CHAUFFERIE DEPUIS 2016

Le réseau de chaleur de la Ville de Saint-Pierre-des-Corps s'est modernisé en 2016. Voici un premier bilan tant d'un point de vue confort, de performance énergétique qu'environnemental.

Pour rappel, la modernisation consistait à la suppression du fioul lourd - très polluant - et au passage en basse température (de 160°C à 105°C) des chaudières du réseau et des sous stations renouvelant ainsi des équipements datant majoritairement du début des années 1970. Depuis 2016, le réseau de chaleur dispose d'équipements neufs et automatisés, garantissant une plus grande fiabilité en matière de continuité de service tout en réduisant le temps d'arrêt technique annuel (indispensable pour la révision des équipements) de moins de 48H00 en 2020, contre 5 jours complets avant 2016. Le confort des usagers s'en trouve grandement amélioré.

ÉVOLUTION DU MIX ÉNERGÉTIQUE



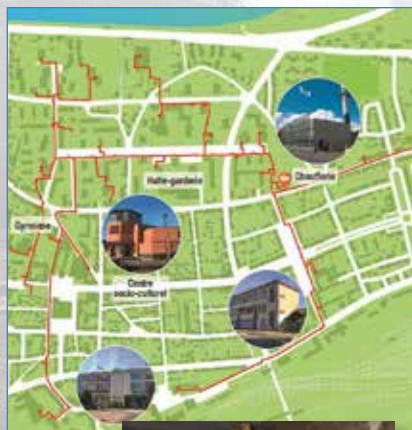


La modernisation des équipements a permis également de réduire les consommations énergétiques et donc notre impact sur le climat. De ce point de vue, la mise en service de la chaufferie biomasse en 2017 a entraîné la substitution de l'énergie fossile (le gaz) par de l'énergie renouvelable (le bois).

Comme le montre le schéma page de gauche, la part d'énergie renouvelable a été croissante depuis 2017. Elle était égale à 0 avant la mise en service de la biomasse.

Ainsi, depuis le démarrage de la biomasse, le réseau de chaleur a permis d'éviter l'émission de 14203 Tonnes de CO_2 soit l'équivalent de la circulation d'environ 8000 voitures.

BILAN DES RACCORDEMENTS



Depuis 2016, le réseau est passé de 3 à 7 km. Le nombre de bâtiments raccordés est passé de 30 à 49. La dernière sous station à être raccordée en 2020 est la Maison des solidarités du Conseil Départemental située rue de la Rabaterie.

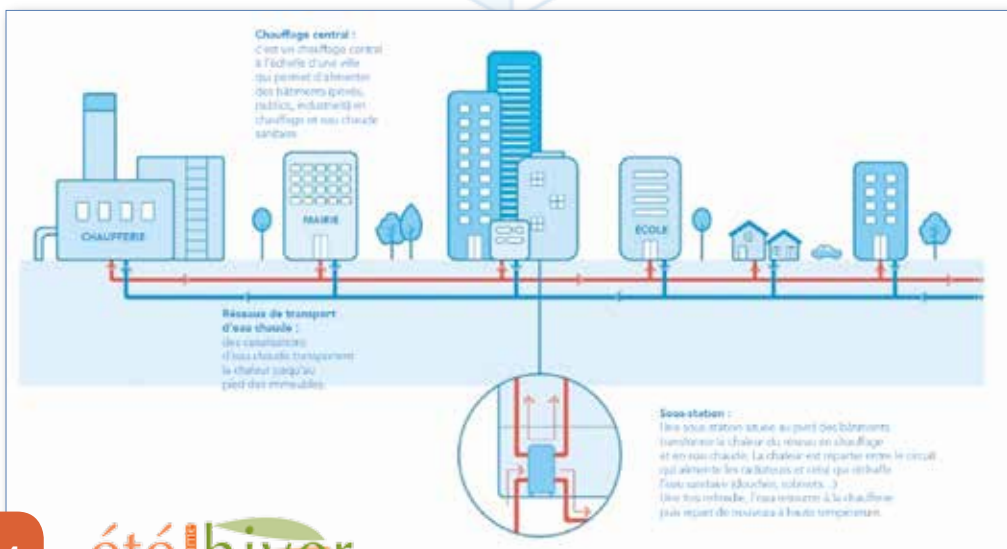
D'autres projets de raccordement sont à l'étude pour permettre de poursuivre et d'accompagner la transition énergétique du territoire de Tours Métropole Val de Loire.



DEMARRAGE DE LA SAISON DE CHAUFFE

L'arrivée de l'automne et la baisse des températures se traduisent par le démarrage du chauffage. C'est une phase de l'année sensible pour les équipes de **Corpo'Energies**. Cette période de démarrage permet de s'assurer que les opérations de maintenance préventive de l'été ont porté leurs fruits et que les équipements sont pleinement opérationnels. Il est important de rappeler que le démarrage du chauffage de chaque bâtiment est décidé par le propriétaire du bâtiment qui peut être un bailleur, une copropriété, un collègue, ou un représentant de bâtiments publics...

Le propriétaire donne l'ordre d'allumer à l'exploitant des installations secondaires (installations qui sont à l'intérieur du bâtiment), à ne pas confondre avec les installations primaires exploitées par l'équipe **Corpo'Energies**.



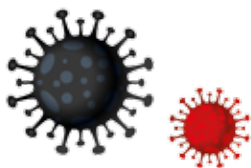


Les équipements primaires sont la chaufferie centrale, le réseau enterré jusqu'à l'échangeur situé au pied du bâtiment. Une fois alertés par les exploitants secondaires, les techniciens se mobilisent fortement dans une période réduite.



En général tous les bâtiments demandent l'allumage du chauffage dans un intervalle d'une semaine environ. Les principales tâches consistent à :

- Ouvrir les vannes de chauffage primaire en sous station avec contrôle de bon fonctionnement
- En chaufferie, réglage de la charge des chaudières pour adapter la fourniture aux besoins du réseau. Celui-ci augmente avec la baisse des températures extérieures
- Relève des compteurs pour suivre les consommations par bâtiment pendant la saison de chauffe
- Et si nécessaire, réparation en cas de panne et maintien des interventions de maintenance préventive et curative.



GESTION DE LA COVID ET DE LA SECURITE CHEZ CORPO'ENERGIES

Comme chacun d'entre nous, l'équipe **CORPO'Energies** filiale d'ENGIE SOLUTIONS doit gérer le quotidien tout en se préservant du risque Covid.

Ceci est d'autant plus important que près de **3000 équivalent logements** dépendent du fonctionnement continu du chauffage et de l'eau chaude sanitaire.

Si un des collaborateurs se trouvait concerné par une contamination, l'impact pour la continuité de service aurait des conséquences importantes.

Raison pour laquelle dès le mois de février 2020, l'entreprise a mis en place un plan de continuité d'activité pour tous les réseaux de chaleur, il per-

met d'assurer la mise en place d'action préventives comme les gestes barrières, l'utilisation de produit désinfectant, mais également de process pour réduire le risque de foyer de contamination comme :



- ✓ L'arrêt des visites extérieures non indispensables au fonctionnement des installations
- ✓ La séparation des équipes sur deux salles pour les prises de repas

Des procédures d'urgence ont été établies en amont afin de maintenir en fonctionnement les pièces indispensables même avec une équipe réduite. Les capacités de renfort sur les autres sites ENGIE Solutions sont identifiées et mobilisables en cas de nécessité.



CONTROLE DE L'EXPOSITION AUX POUSSIÈRES DE BOIS POUR LES ÉQUIPES

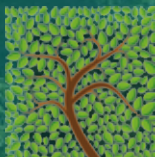


Le risque Covid n'est pas le seul contre lequel doivent se protéger les équipes. En effet, lors du déchargement de la biomasse, les collaborateurs sont tenus de prendre des mesures de protection car la poussière de bois peut avoir des conséquences sur la santé.

Premièrement, la réglementation oblige l'entreprise à faire contrôler annuellement par un organisme indépendant le niveau d'exposition des salariés et la qualité de l'air en chaufferie. Celui-ci s'assure sur une période de 3 jours que l'exposition aux poussières bois est inférieure au seuil réglementaire.

Les différents contrôles ont permis de montrer que l'exposition aux poussières est très nettement inférieure au seuil réglementaire.

De plus nos équipes ont été formées et sensibilisées aux risques. Ils disposent en outre de protection collectives (bras préleveur, aspiration centralisée, guérite en surpression) et d'équipements individuels masques, ramoneur automatique, auto nettoyeuse....qui permettent d'assurer les meilleurs conditions de sécurité.



ÉCONOMISONS L'ÉNERGIE, CHAUFFONS FUTÉ !

Vous pouvez poursuivre la démarche de développement durable initiée par Saint-Pierre-des-Corps en adoptant les éco-gestes !!! Vous préserverez à la fois l'environnement et votre budget !!!

Les radiateurs

Le jour, dans les pièces à vivre, la température idéale est de 19° C. Chauffer à 22° C peut vous coûter jusqu'à 20 % de plus. Alors, en hiver, pour votre facture et votre bien-être, pensez à enfiler un pullover !

Veillez à bien dégager les radiateurs pour exploiter tout leur potentiel ! Il est important de renouveler l'air intérieur de son logement. Pour ce faire, n'obstruez pas les aérations et aérez au moins 5 minutes par jour en ouvrant grand les fenêtres, radiateurs fermés.

Pensez à utiliser la chaleur du soleil !

En hiver, ouvrez les rideaux et les volets pour laisser entrer la chaleur du soleil, autant d'énergie économisée. Par contre, la nuit tombée, refermez-les.

Préférez la douche !

Un bain est l'équivalent de 4 douches de 5 minutes !



Bien gérer les robinets

Les économies de chaleur passent également par un bon usage de l'eau chaude du robinet. Pensez à ne pas la laisser couler inutilement !

été comme hiver

N° 19
Hiver 2020

Le journal de votre réseau de chaleur à Saint-Pierre-des-Corps

Été comme hiver - semestriel - tirage à 3000 exemplaires

Journal édité par Engie Réseaux pour CORPO Énergies :

112 rue de la Rabaterie - 37700 Saint-Pierre-des-Corps - 02 47 54 97 39

Directeur de la Publication : Thierry Landais

Crédit photo et ©: CORPO Énergies, Sébastien Gohier, Gérard Binse,
Adsum, Baro, Léo Interactive, Freepik

Conception/Réalisation : Adsum , Léo Interactive - Impression, diffusion : Mediapost
Imprimé sur papier issu de forêts gérées durablement (100% PEFC)